



<http://rhone-alpes.regions-europe-ecologie.fr>



Les Verts

AVEC EUROPE ECOLOGIE : LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

*La culture est bien plus qu'une activité de loisirs.
La culture donne du sens à la vie de chacun.
Et permet de mieux vivre ensemble.*

*Le développement de la culture est un axe
majeur du Politique, lorsque celui-ci veut
remettre l'homme au cœur des préoccupations
de la société.
C'est la volonté de l'écologie politique.*

*Notre action s'appuiera sur le principe du
droit à la culture de chacun sans discrimination
pour rééquilibrer les efforts vers une culture
partagée.*

Liste Europe Ecologie Rhône-Alpes conduite par Philippe MEIRIEU



élections régionales
14 et 21 mars 2010



AVEC EUROPE ECOLOGIE : LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

METTRE EN PLACE UN FORUM PERMANENT DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

- ▶ Les artistes, les institutions, les associations culturelles, les mouvements d'éducation populaire et les citoyens établiront un diagnostic et feront des propositions concrètes sur les orientations de la politique culturelle.
- ▶ Le forum définira les modalités de mise en œuvre et en fera l'évaluation. Il permettra de mettre en valeur la diversité des pratiques, des acteurs, des lieux, langues et patrimoines à l'œuvre sur le territoire Rhônalpin. Il s'agit de penser la culture comme un pilier de l'Europe des Régions. Nous soutiendrons les projets de coopération culturelle Nord Sud.

RÉÉQUILIBRER LE SOUTIEN RÉGIONAL VERS DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

- ▶ Soutenir tous les territoires et dans toutes les disciplines artistiques, notamment par des bourses dédiées.
- ▶ Conditionner les aides aux institutions et événements culturels à des clauses de responsabilité environnementale (décroissance de l'empreinte écologique des manifestations), sociale et d'implication des habitants, notamment par des actions qui visent à donner la parole à ceux qui ne l'ont pas.

S'ENGAGER POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

- ▶ Structurer l'enseignement artistique et relancer la mise en place du cycle professionnel d'enseignement initial musique danse et théâtre et du diplôme national d'orientation professionnelle.

SOUTENIR LA PRATIQUE DES AMATEURS

- ▶ Développer le compagnonnage entre professionnels et amateurs,
- ▶ Aider à la création, la formation et la diffusion de la pratique des amateurs.
- ▶ Aider les festivals et actions culturelles dans les quartiers et les villages et intégrer la dimension sociale de ces événements

METTRE EN PERSPECTIVE LES QUESTIONS DE PROTECTION DU DROIT D'AUTEUR

- ▶ Soutenir les nouveaux modes de productions virtuelles
- ▶ Permettre une juste rétribution des artistes par les institutions par l'application du droit de représentation.

LANCER UN PLAN POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA CULTURE

- ▶ Changer les modes de production et de subventionnement,
- ▶ Redistribuer les rôles artiste citoyens, bénévoles, secteur privé, créer de nouvelles solidarités,
- ▶ Inventer de nouveaux parcours plus sécurisés pour les artistes : fonds de garantie, micro crédits soutien aux pépinières artistiques et culturelles, soutien à la mutualisation des lieux des ressources humaines et financières.

